

1 L'investissement public au Maroc

Les investissements publics jouent un rôle essentiel dans la réalisation d'un large éventail d'objectifs politiques, tels que la croissance économique, l'augmentation de la connectivité et de la productivité, la réduction des inégalités sociales, l'accès généralisé à l'éducation, à l'eau et aux services de santé, la promotion de la transition verte, l'augmentation de la résilience des communautés face au changement climatique, etc. Pourtant, la mise en œuvre d'investissements publics de qualité qui produisent les résultats et les avantages escomptés n'est pas une tâche facile. Il faut pour cela mettre en place un système de gestion des investissements publics qui comprenne tous les outils clés et fournisse aux acteurs les orientations nécessaires pour utiliser les ressources publiques de la manière la plus efficace possible (OECD, 2021^[1]).

Il existe à travers le monde de nombreux exemples de projets d'infrastructure qui n'ont pas tenu leurs promesses initiales, avec un rendement social faible ou négatif. De nombreux investissements publics ont souffert de plusieurs problèmes et défis tels qu'une conception et une évaluation médiocres, une mauvaise sélection des projets, des dépassements de coûts et/ou des retards importants dans la mise en œuvre, de la recherche endémique de rentes et de la corruption, d'un manque de financement pour l'achèvement des travaux et d'une abondance des projets. Même une infrastructure publique en parfait état peut se détériorer rapidement lorsque l'entretien est inadéquat, ce qui reflète souvent un manque de financement et d'attention politique. (International Monetary Fund (IMF), 2022^[2]).

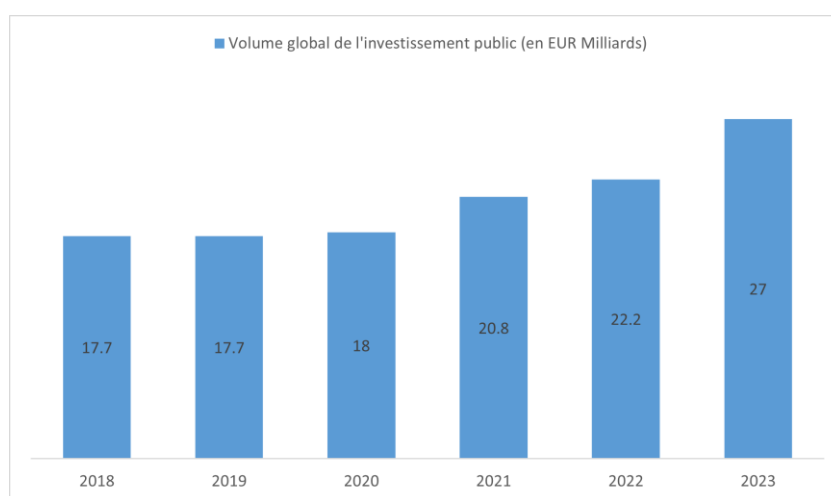
Les pertes, le gaspillage et l'inefficacité des investissements publics sont souvent systémiques. Selon les estimations les plus récentes présentées par le Fonds Monétaire International (FMI), les pays perdent en moyenne plus d'un tiers des fonds consacrés à la création et à l'entretien des infrastructures en raison d'inefficacités tout au long du processus d'investissement public (Schwartz et al., 2020^[3]). C'est pourquoi le renforcement du système de gestion des investissements publics (SGIP) devrait être une priorité essentielle si les pays veulent assurer des investissements publics de qualité qui atteignent les objectifs souhaités. L'analyse menée par le FMI suggère également qu'un pays avec une performance moyenne en matière d'efficacité et d'efficacité des investissements pourrait combler plus de la moitié du déficit d'efficacité s'il adoptait les meilleures pratiques en matière de gestion des investissements publics (Schwartz et al., 2020^[3]).

Au Maroc, l'investissement public constitue une priorité des pouvoirs publics, vu son rôle primordial dans le développement socio-économique du pays. En effet, le Maroc a déployé ces dernières années de grands efforts en matière d'investissements publics comme levier de l'investissement privé et outil de mise à niveau sociale, de réduction des disparités sociales et spatiales et de désenclavement des zones d'accès difficiles à travers la réalisation de grands chantiers d'infrastructure à l'instar des ports, des autoroutes et des lignes ferroviaires, ainsi que la mise en œuvre des différentes stratégies sectorielles et programmes de développements urbains intégrés. (Royaume du Maroc, 2023^[4]).

La part de l'investissement public au sens large, devrait atteindre un niveau historiquement élevé de 20,8% du PIB en 2023 contre 16,9% en 2019. La part de l'investissement public a sensiblement diminué à 6,7% du PIB en 2020, due à la crise sanitaire liée au COVID-19 (voir Graphique 1.1). (Ministère de l'Économie et des Finances du Maroc, n.d.^[5]). Les prévisions pour 2023 indiquent que l'investissement public devrait s'intensifier, avec une enveloppe budgétaire allouée à l'investissement public atteignant près de MAD 300

milliards (Dirhams Marocains) ou environ EUR 27 milliards. La priorité ainsi accordée à l'investissement public s'est concrétisée par une augmentation soutenable des enveloppes budgétaires qui lui sont dédiées au cours de ces dernières années, passant de MAD 195 milliards en 2018 soit environ EUR 17.7 milliards à MAD 300 milliards en 2023 ou environ EUR 27 milliards, soit une augmentation de près de 52 % (voir Graphique 1.1). Dans le même sillage, l'année 2023 a été marquée par le déploiement du Fonds Mohammed VI pour l'investissement qui est un fonds d'investissement stratégique, créé dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de l'État en matière de promotion de l'investissement et de relèvement des capacités de l'économie nationale, doté d'une enveloppe de MAD 45 milliards, ou environ EUR 4 milliards. (Ministère de l'Économie et des Finances du Maroc, n.d.^[5])

Graphique 1.1. Évolution du volume investissements publics au Maroc entre 2018 et 2023 en milliards d'euros



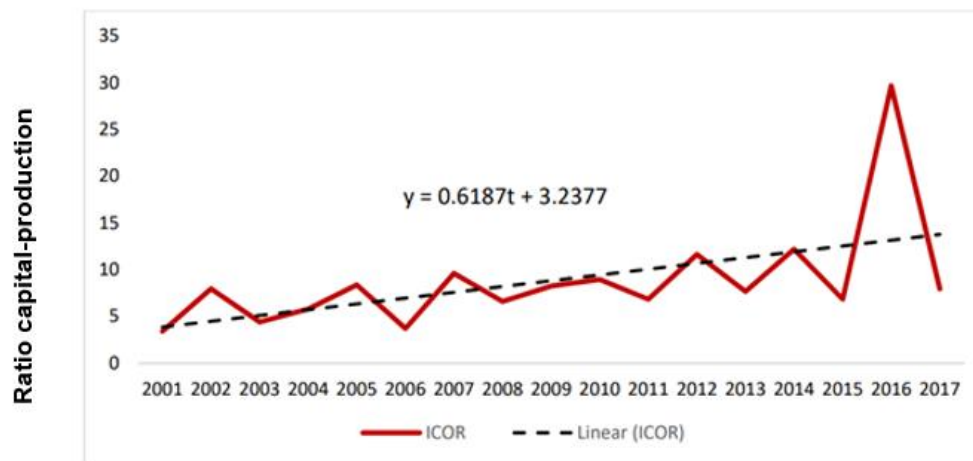
Note : MAD 195 milliards en 2018, MAD 195 milliards en 2019, MAD 198 milliards en 2020, MAD 230 milliards en 2021, MAD 245 milliards en 2022, et MAD milliards 300 en 2023.

Source : (Ministère de l'Économie et des Finances du Maroc, n.d.^[5])

Cependant, malgré un investissement public de plus en plus important, des évaluations menées par des partenaires internationaux soulignent un écart d'efficacité et d'efficacités de l'investissement en termes d'accès et de perception des infrastructures publiques, et un niveau d'accès aux infrastructures publiques inférieur à des pays comparables. De plus, l'indicateur du ratio incrémental capital-production ICOR¹ (*incremental capital-output ratio*) du Maroc est l'un des plus élevés au monde, avec un niveau moyen de 8,1 durant les années 2000, et proche de 10 dans les années 2010, contre une moyenne de moins de 3 dans les années 1990 (voir Graphique 1.2). L'ICOR représente la variation du ratio investissement/PIB, et sa détérioration pour le cas du Maroc reflète une baisse de la qualité des investissements publics au cours du temps. (Pinto Moreira, 2019^[6]).

¹ Le ratio incrémental capital-production (ICOR) est le rapport entre les taux d'investissement et les taux de croissance ; il donne une indication du niveau d'investissement (en % du PIB) nécessaire pour augmenter le taux de croissance de 1%.

Graphique 1.2. Maroc : évolution de l'efficacité de l'investissement, 2001-2017



Note : le graphique montre l'évolution de l'ICOR global, incluant à la fois les composantes privée et publique, étant donné l'indisponibilité des données sur l'ICOR public au Maroc. Cependant, il est probable que l'évolution de l'ICOR global reflète celle de sa composante publique en raison de son poids, qui a considérablement augmenté au fil des ans.

Source : (Pinto Moreira, 2019^[6])

Bien que la perception de la qualité des infrastructures soit en hausse, il subsiste un retard en matière d'accès aux soins de santé et à l'eau potable. L'écart d'efficacité en 2017 avec les pays les plus performants s'élevait à 15% inférieur à la moyenne des pays émergents. (Fond Monétaire International, 2017^[7])

En deçà des constats des différents partenaires internationaux, plusieurs problématiques générales ont été identifiées par les parties prenantes elles-mêmes concernant la gouvernance des investissements publics, et notamment le manque de cohérence et de coordination entre les acteurs concernés par les investissements publics, le manque de capacité de certains porteurs de projets d'exécuter leurs dépenses d'investissement, des lacunes de compétences des acteurs impliqués dans le processus de gestion des investissements publics, une multiplicité des intervenants dans la gestion des investissements publics, une complexité des procédures liées aux marchés publics, et un besoin de systèmes d'information adaptés pour la préparation et le suivi des investissements publics. (Royaume du Maroc, 2023^[4])

Afin de pallier ces insuffisances, le Maroc a entamé dès 2017 un projet de réforme du système d'investissements publics qui vise à assurer une meilleure performance des projets d'investissement présentés au financement public et d'améliorer leurs impacts sur les conditions de vie des citoyens. La réforme comporte trois piliers principaux : i) la consolidation du cadre réglementaire de l'investissement public, ii) la mise en place d'outils dédiés et, iii) le renforcement des capacités des différents acteurs. Parmi ces outils, le Maroc a prévu la mise en place d'un système d'information intégré de gestion de projets d'investissement publics (SIGIP) permettant d'avoir une vision actualisée et complète sur tout le cycle de vie des projets d'investissement publics. (Royaume du Maroc, 2023^[4])

Cependant, différents changements de contexte au cours de ces cinq dernières années, notamment avec l'adoption du Nouveau Modèle de Développement (NMD), la création de nouvelles institutions (telles que le Fonds Mohamed VI, l'Agence Nationale de Gestion Stratégique des Participations de l'État et de Suivi des Performances des Établissements et Entreprises et le ministère de l'Investissement, de la Convergence et de l'Évaluation des Politiques Publiques), ainsi que la crise mondiale du COVID-19 ont remanié les priorités de cette réforme, ce qui nécessite une évaluation approfondie de son cadre, afin de permettre au Royaume du Maroc de mener une réforme efficace à la lumière de ces changements de contexte. Il est important de noter que l'OCDE a accompagné le Maroc en 2017 pour l'amélioration de la

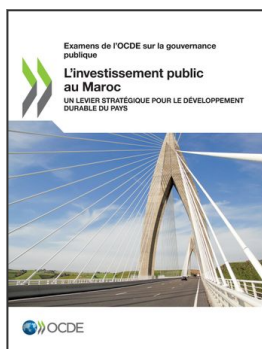
gouvernance de l'investissement dans le cadre de la régionalisation avancée (OCDE, 2018^[8]) mais s'est concentré sur la coordination de l'investissement public entre les différents niveaux de gouvernement et les différentes politiques.

Dans ce contexte, le Royaume du Maroc a sollicité l'assistance de l'OCDE afin de l'accompagner dans la réforme de son système d'investissement public et à renforcer les capacités des différents acteurs en la matière pour une croissance socio-économique durable. Cette réforme est particulièrement importante compte tenu du récent séisme meurtrier qui a frappé le Maroc en septembre 2023 et qui a mis en lumière l'importance cruciale de l'investissement public dans la reconstruction des zones touchées et de ses infrastructures.

Ce rapport présente donc une évaluation du système de l'investissement public au Maroc et souligne les forces et les faiblesses du système actuel. Il propose également des recommandations sur mesure. Par ailleurs, compte tenu de l'importance du processus de la réforme du système d'investissements public, ce rapport propose une approche intégrée de la réforme de l'investissement public qui prend en compte les trois phases du cycle des politiques : la planification de la réforme, son implémentation et sa pérennité.

Références

- Fond Monétaire International (2017), *Evaluation de la gestion des investissements publics - PIMA - Royaume du Maroc*. [7]
- International Monetary Fund (IMF) (2022), *PIMA Handbook*, International Monetary Fund, <https://doi.org/10.5089/9781513571829.071>. [2]
- Ministère de l'Économie et des Finances du Maroc (n.d.), *Projet de Loi de Finances pour l'année budgétaire 2023 - Note sur la répartition régionale de l'investissement*, https://www.finances.gov.ma/Publication/db/2023/14-Note-Repartition-Regionale-investissement_Fr.pdf (accessed on 16 January 2023). [5]
- OCDE (2018), *Investissement public efficace pour un développement territorial inclusif et durable*, in *Dialogue Maroc-OCDE sur les politiques de développement territorial: Enjeux et Recommandations pour une action publique coordonnée*, <https://doi.org/10.1787/9789264302884-7-fr>. [8]
- OECD (2021), *OECD Implementation Handbook for Quality Infrastructure Investment: Supporting a Sustainable Recovery from the COVID-19 Crisis*, <https://www.oecd.org/finance/OECD-Implementation-Handbook-for-Quality-Infrastructure-Investment-EN.pdf> (accessed on 26 May 2023). [1]
- Pinto Moreira, E. (2019), "Morocco's Growth and Employment Prospects: Public Policies to Avoid the Middle-Income Trap", *World Bank Policy Research Working Papers*, <https://documents1.worldbank.org/curated/en/687731552311079783/pdf/WPS8769.pdf>. [6]
- Royaume du Maroc (2023), *Réponses au questionnaire transmis par l'OCDE*. [4]
- Schwartz, G. et al. (2020), *Well Spent: How Strong Infrastructure Governance Can End Waste in Public Investment*, International Monetary Fund, USA, <https://doi.org/10.5089/9781513511818.071>. [3]



Extrait de :

L'investissement public au Maroc

Un levier stratégique pour le développement durable du pays

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/52aaf6ba-fr>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2024), « L'investissement public au Maroc », dans *L'investissement public au Maroc : Un levier stratégique pour le développement durable du pays*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9199a837-fr>

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.